



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-29923>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-29923**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de paris, Direction de la Voirie et des Déplacements, Service du patrimoine de voirie, 121, avenue de France 75639 PARIS Cedex 13

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21750001600019

Ville : Paris

Code postal : 75013

Groupeement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.maximilien.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2300277

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : DFA-SDA-BMEP

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de la consultation.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 06/05/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de réfection de l'étanchéité du Pont Alexandre III à Paris
Code CPV principal - Descripteur principal : 45221119
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : Travaux de réfection de l'étanchéité du Pont Alexandre III à Paris
Lieu principal d'exécution du marché : Paris
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui
Détail sur la visite (si oui) : Afin de prendre connaissance des contraintes relatives au(x) lieu(x) de réalisation des prestations, les soumissionnaires devront procéder à une visite préalable obligatoire du ou des lieux. Les modalités sont indiquées à l'article 2.3 du Règlement de la Consultation.
Autres informations complémentaires : Le marché sera traité à prix unitaires à quantités définies. La durée du marché court à compter de sa date de notification jusqu'à la plus tardive des deux dates suivantes : - L'acceptation du décompte général et définitif - La fin de la totalité des obligations du titulaire dans le cadre de la garantie de parfait achèvement A titre indicatif, la notification devrait intervenir fin juin 2024. Le présent marché prévoit des conditions d'exécution des prestations comportant des éléments à caractère environnemental, détaillés à l'article 1.5.2 du CCAP. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de proposer au titulaire la conclusion d'un marché, sur le fondement des dispositions relatives à la procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables au sens de l'article R-2122-7 du Code de la commande publique pour la réalisation de prestations similaires. Avant la conclusion du contrat, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions des articles L.551-1 et s. du code de justice administrative. À compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et s. du code de justice administrative. Le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'état dans sa décision département de Tarn-Et-Garonne du 04.04.2014 (N° 358994). Les renseignements sur l'introduction de recours peuvent être obtenus auprès du Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75181 Paris Cedex 4, Tél : 0144594400, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/03/2024